



MODE DU CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Année scolaire 2017-2018

Les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire sont calculés selon le quotient familial. Afin de déterminer celui-ci, nous vous prions de nous indiquer ci-dessous le choix retenu :

Je, soussigné

responsable légal de

Choisi le mode de calcul suivant (cocher la case concernée) :

Avec mon n° allocataire de la CAF (remis à jour en janvier 2017)

Numéro d'allocataire CAF du foyer :

J'autorise le régisseur des services périscolaires à accéder à mon quotient familial sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales dans le but de calculer mes factures restaurant scolaire et garderie périscolaire en fonction de mes revenus.

Avec mon avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, ci-joint

Calcul du quotient familial (QF) à partir de l'avis d'imposition

QF mensuel = $\frac{\text{revenu fiscal de référence (ligne 25 avis imposition)}}{12 \times \text{nombre de parts}}$

Je ne souhaite pas communiquer mes revenus

Je ne désire pas communiquer ces documents à vos services, j'accepte donc de payer mes factures au barème le plus élevé.

A défaut de présentation des documents demandés, le barème le plus élevé sera appliqué.

Signature :